



DEPARTEMENT DU FINISTERE
COMMUNE DE COMBRIT

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2024 A 20H00
(Extrait du registre des délibérations)

L'an deux mille vingt quatre, le dix décembre à 20h00, le Conseil Municipal de Combrit, légalement convoqué le 4 décembre, s'est réuni à l'espace sportif de Croas Ver, rue du Stade, sous la présidence de Monsieur **Christian LOUSSOUARN**, Maire de Combrit-Sainte Marine.

Etaient présents :

Gérard BRAUD, Frédéric CHAUVEL, Christelle DANIELOU-GOURLAOUEN, Pascal DOURLLEN, Jean-Claude DUPRE, Marie-Rose DUVAL, Jean-Michel GAUTIER, Yannick JENOUVRIER, Marie Christine KERVEILLANT, Sophie LECERF, Michèle LE GALL, Brigitte LE GALL-LE BERRE, Aurélie LE GOFF, Hervé LE TROADEC, Anne Marie L'HELGOUARC'H, Christian LOUSSOUARN, Pierre NELIAS, Gwenaël PENNARUN, Maryannick PICARD, Thierry TOULEMONT

Absents ayant donné procuration :

André HAMON à Jean-Michel GAUTIER
Catherine MONTREUIL à Christelle DANIELOU-GOURLAOUEN
Gérard YVE à Yannick JENOUVRIER

Absents :

Adélaïde AMELOT
Christine BENABDELMALEK
Monique IN
Valérie PARMENTIER

Nbre de conseillers en exercice : 27
Quorum : 14
Nbre de présents : 20
Nbre de procurations : 3
Nbre de votants : 23
Nbre d'absents : 4

Le procès verbal du Conseil Municipal du 22 octobre 2024 est adopté à l'unanimité sans modifications.

Le Conseil Municipal a désigné M. Thierry TOULEMONT comme secrétaire de séance.

2024-92 TARIFS COMMUNAUX 2025

Monsieur Frédéric CHAUVEL, adjoint aux finances, présente le dossier.

LOCATIONS	2024	Proposition 2025
PENMORVAN		
Location Penmorvan / jour	185,00 €	0 €
Location Penmorvan / 1/2 journée	95,00 €	0 €
Caution pour Penmorvan pour particuliers et associations ext.	175,00 €	175,00 €
PENMORVAN - ASSOCIATION HORS COMMUNE		
Par mois pour 1 à 2 heures par semaine	20 €	0 €
Par mois pour 3 à 4 heures par semaine	40 €	0 €
Par mois pour 5 à 6 heures par semaine	60 €	0 €
COOPERATIVE MARITIME		

Location/jour	60,00 €	60,00 €
Location juillet et août (la semaine)	300,00 €	300,00 €
Location hors juillet/août (la semaine)	200,00 €	200,00 €
Caution	150,00 €	150,00 €
SALLE ANNEXE DE LA COOPERATIVE MARITIME		
Location annuelle	300,00 €	300,00 €
Caution	60,00 €	60,00 €
LOCAL AU 2 CROAS AR BLEON		
Loyer mensuel ADMR	450,00 €	450,00 €
EXPOSITIONS		
Fort de Sainte Marine :		
Location / semaine (période avril à juin & septembre à octobre)	500,00 €	500,00 €
Période juillet & août : programmation communale	-	-
Caution	250,00 €	250,00 €
Vente affiches Fort et Abri du Marin	5,00 €	5,00 €
Vente cartes postales Fort et Abri du Marin	1,00 €	1,00 €
Prêt de l'exposition de l'Abri du Marin		
2 mois	250,00 €	250,00 €
1 mois	150,00 €	150,00 €
Quinzaine	100,00 €	100,00 €
Corps de garde Ti Napoléon		
Location/semaine	150,00 €	150,00 €
Caution	75,00 €	75,00 €
DROITS D'ENTREE		
Fort de Sainte Marine :		
Tarif plein	3,00 €	3,00 €

Tarif réduit	1,50 €	1,50 €
Enfants de moins de 12 ans	Gratuit	Gratuit
Billet groupé Fort et Abri du Marin	5,00 €	5,00 €
Carte individuelle Fort + Abri (entrée permanente annuelle)	10,00 €	10,00 €
<u>Abri du Marin de Sainte Marine :</u>		
Tarif plein	3,00 €	3,00 €
Tarif réduit	1,50 €	1,50 €
Enfants de moins de 12 ans	Gratuit	Gratuit
MATERIEL DIVERS		
Video projecteur (caution)	500,00 €	500,00 €
CIMETIERE		
Concession 15 ans	150,00	200,00
Concession 30 ans	300,00	400,00
Concession 50 ans	600,00	600,00
Location d'un caveau provisoire (1 an maximum)	80,00	80,00
Concession d'une caverne béton – 15 ans	650,00	650,00
Caverne béton – renouvellement 15 ans	300,00	300,00
Caverne béton – renouvellement 30 ans	600,00	600,00
Concession d'une caverne granit – 15 ans	800,00	800,00
Caverne granit - renouvellement 15 ans	400,00	400,00
Caverne granit - renouvellement 30 ans	700,00	700,00
Concession d'une case au columbarium avec plaque sur porte 15 ans	800,00	800,00
Concession d'une case au columbarium – renouvellement 15 ans	400,00	400,00
Concession d'une case au columbarium – renouvellement 30 ans	700,00	700,00
Jardin du souvenir (la plaque)	50,00	50,00
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC		
Terrasse mètre carré par an (port)	45,00 €	45,00 €

Autres lieux	15,00 €	15,00 €
INSTALLATION TEMPORAIRE SUR DOMAINE COMMUNAL		
Commerces saisonniers (à la journée)	10,00 €	10,00 €
Caution pour le prêt de la scène mobile	460,00 €	460,00 €
Forfait estival pour emplacement commercial (du 15 juin au 15 septembre)	260,00 €	260,00 €
Cirque (par représentation)	60,00 €	60,00 €
DROIT DE MARCHÉ		
MARCHÉ HEBDOMADAIRE (Payant du 1 ^{er} avril au 30 septembre)		
Droit de marché (ml/marché) - Commerçants à l'année	0,80 €	0,80 €
Droit de marché saisonnier (ml/marché)	2,00 €	2,00 €
Droit de marché commerçant occasionnel (ml/marché)	3,00 €	3,00 €
Forfait électricité par branchement et par marché	1,00 €	1,00 €
MARCHÉ ARTISANAL		
Droit de marché (ml/par marché)	3,00 €	3,00 €
Forfait électricité par branchement et par marché	2,00 €	2,00 €
DEBALLAGE		
Occasionnel, hors marché hebdomadaire (ml) et hors période du 15 juillet au 15 août, dont brocantes et manifestations sur le domaine communal	3,00 €	3,00 €
Forfait déballage camion	50,00 €	50,00 €
POSE DE BUSE (main d'œuvre comprise)		
Mètre linéaire	80,00 €	80,00 €
LOCATION BARRIERE		
Forfait livraison	60 €	60 €
Par jour de location avec retrait à l'atelier	2 €	2 €
Caution	65,00 €	65,00 €
MATERIEL ROULANT (main d'œuvre comprise)		
Utilisation exceptionnelle - par heure	70,00 €	70,00 €

LOCATION EMPLACEMENT A L'ATELIER MUNICIPAL			
Matériel de la CCPBS (par mois)		25,00 €	25,00 €
PERSONNEL			
Mise à disposition du personnel communal (tarif horaire)		60,00 €	60,00 €
SIGNALETIQUE / PANNEAU			
L 1,3 m x H 15 cm		200,00 €	200,00 €
Panneau supplémentaire (L1,3m x H 15cm)		200,00 €	200,00 €
Panneau recto/verso (L1,3m x H 15cm)		250,00 €	250,00 €
PHOTOCOPIES			
Photocopies pour les associations au-delà des 1200 copies		0,08 €	0,08 €
par an en A4 - A3 =(2xA4), R/V =(2xA4)			
MEDIATHEQUE – ABONNEMENT ANNUEL			
Abonnement individuel – adulte		Gratuité	Gratuité
Abonnement – famille		Gratuité	Gratuité
Abonnement individuel enfant, tarifs réduits (demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, étudiants, individuel saisonnier)		Gratuité	Gratuité
MEDIATHEQUE – DIVERS			
Remplacement de la carte d'abonné		1,00 €	1,00 €
Remplacement support écrit perdu ou détérioré		15,00 €	15,00 €
Remplacement CD perdu ou détérioré		30,00 €	30,00 €
Remplacement DVD perdu ou détérioré		45,00 €	45,00 €
Pénalités de retard dans la restitution des documents		5,00 €	5,00 €
TENNIS (Tarif/personne et par carte)			
Adulte / 1 ^{er} septembre au 31 août		20,00 €	20,00 €
Moins de 18 ans / 1 ^{er} septembre au 31 août		10,00 €	10,00 €
Caution		50,00 €	50,00 €
Perte de carte		5,00 €	5,00 €
RESTAURANT SCOLAIRE		2024	Proposition 2025

Tarif 1 (QF<1000)	1,00 €	1,00 €
Tarif 2 (QF>1001 <1200)	1,00 €	1,50 €
Tarif 2 (QF>1201<1600)	2,95 €	3,10 €
Tarif 3 (QF>1601)	3,60 €	3,90 €
Tarif 3ème enfant	2,55 €	2,55 €
Personnel communal et élus communaux	4,60 €	4,60 €
Enseignants	6,10 €	6,10 €
Participation pour tout repas préparé par les parents et servi au restaurant scolaire	1,50 €	1,50 €
Coût du repas si non inscrit	5,00 €	5,00 €

PERISCOLAIRE 3 Forfaits avec 2 Tarifs						
Quotient Familial	Matin		Soir		Matin et Soir	
	2024	Prop 2025	2024	Prop 2025	2024	Prop 2025
QF<650	1,30	1,30	1,90	1,90	3,00	3,00
QF>651	1,70	1,70	2,40	2,40	3,90	3,90

Salles	TARIFS ESPACE SPORTIF DE CROAS VER					
	Activités régulières à l'année (2 h hebdomadaire) Hors associations communales		Activités occasionnelles (journée)			
			Hors associations communales		Associations communales	
	2024	Proposition 2025	2024	Proposition 2025	2024	Proposition 2025
Salle de sport	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Salle d'activité 180 m²	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Salle d'activité 270 m²	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Salle d'activité complète 450 m²	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Salle de réunion	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Badge remplacement	20 €	20 €				
Caution	500 €	500 €				

Vu l'avis favorable de la commission des finances en date du 2 décembre 2024 ;

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, approuve à la majorité avec 3 voix contre les tarifs communaux ci-dessus pour l'année 2025.

Pour copie conforme
 Le 11 décembre 2024

Christian LOUSSOUARN
 Maire de Saint-Martin – Sainte Marine

